

La Nouvelle-Ecosse fut d'abord cédée à l'Angleterre en 1713, par le traité d'Utrecht. Sous son premier nom, La Cadie (1) (par la suite Acadie) la Nouvelle-Ecosse comprenait une partie considérable du Nouveau-Brunswick. En 1785, cette dernière partie devint une province séparée. L'île du Prince-Edouard, autrefois connue sous le nom de l'île Saint-Jean, réunie à la Nouvelle-Ecosse en 1763 forma une colonie distincte en 1770. Le Cap Breton, séparé au point de vue politique de la Nouvelle-Ecosse en 1784, fut annexé de nouveau à la colonie en 1820. L'île de Vancouver qui avait été une colonie séparée jusqu'en 1866 fut, cette année-là, réunie à la colonie mère.

Les terres du Nord-Ouest furent achetées en 1870. Les autres provinces vinrent se joindre à nous par la suite. Les îles et territoires de l'Amérique Britannique du Nord furent transférés au Canada par le gouvernement anglais en 1880; de cette époque date l'existence de la confédération actuelle, l'île de Terre-Neuve, seule de toutes les possessions de l'Amérique Britannique du Nord, restant de côté.

15. Les institutions représentatives furent accordées par le gouvernement anglais à la Nouvelle-Ecosse, en 1758; à l'île du Prince-Edouard, en 1770, et au Nouveau-Brunswick, en 1785. L'île de Vancouver possédait ses institutions depuis 1849 par le Statut impérial 12 et 13 Vic., chap. 48, la première assemblée de la législature s'étant tenue en 1856; et la terre ferme depuis 1858 par le Statut impérial 21 et 22 Vic., chap. 99. Le gouvernement responsable fut accordé par le parlement impérial à la province du Canada en 1841, mais ne fut définitivement établi qu'en 1847; à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, en 1848; à l'île du Prince-Edouard, en 1851; à la Colombie anglaise, en 1871. Les Territoires du Nord-Ouest furent d'abord soumis à l'administration du lieutenant-gouverneur du Manitoba, puis au lieutenant-gouverneur et au Conseil nommé par le gouvernement fédéral (loi de 1880) et au lieutenant-gouverneur et au Conseil en partie élu et en partie nommé par le gouvernement. En 1888, ces Territoires furent soumis au contrôle d'un lieutenant-gouverneur et d'une assemblée électorale. A la session de 1890, le parlement fédéral a adopté le gouvernement responsable.

16. Ci-suit une liste des gouverneurs généraux et gouverneurs des différentes provinces avant la confédération, avec la durée de leurs termes d'office.

---

(1) Acadie, en langage micmac, veut dire "abondance"; Shubenacadie "abondance de patates"; Apochechkumochwakadi, "abondance de canards noirs." La rivière est maintenant appelée, Rivière aux Canards; en anglais, Duck River. La Nouvelle-Ecosse abonde en forêts, en animaux forestiers, en minéraux, en terres fertiles, en ruisseaux, en poissons—de fait, elle abonde en tout. Le Sauvage a ce qu'il lui faut. Là tout est en abondance. "Acadie" était le mot employé par le Sauvage pour parler de son pays aux visiteurs Français, d'où provient l'origine du nom du pays dans les premiers temps.